



BLOCS-PORTES HABITAT

Annexe au certificat n° 9.72.64 délivré pour la famille de blocs-portes de marque DECAYEUX commercialisée sous la référence AMARANTE - classe BP 1

Liste des modèles couverts :

Référence commerciale du modèle	Certificat A2P Année de certification	Descriptif portes	Equipements côté pivots	Huisseries	Gammes dimensionnelles	Serrures certifiées pour ce modèle :			
						Marque commerciale	Référence commerciale	N° certificat	C. (1)
AMARANTE	9.72.64 - 01 / 2013	/	4 paumelles avec anti-dégondages	Huisserie n°1 "Bâti à visser" Huisserie n°8 " Bâti à visser" Huisserie n°5 "Bâti à visser" Huisserie banchée Huisserie n°4 "Bâti à sceller"	Passage libre : Hauteur 2 042 mm Largeur de 898 mm	BRICARD BRICARD	8161A3CCDD 8161A1CCDD	1.269-01 1.269-03	1* 1*
Option : Sans									

C (1)= Classification de la serrure certifiée

Annexe au certificat A2P du 22 Novembre 2019

Annexe 1/1

Les caractéristiques essentielles certifiées sont la capacité à résister aux tentatives d'ouverture non autorisée, pendant un temps donné, à des attaques raisonnables d'un ou plusieurs opérateurs utilisant (sa) leur force physique et des outils définis (outils à main, électrique et thermiques selon les cas) et la capacité de la serrure équipant le bloc-porte à résister à des attaques destructives et à des tentatives d'ouverture fine.

La paroi support ne rentre pas dans le périmètre de la certification.

Un bloc-porte certifié est constitué d'un ensemble complet comprenant l'huisserie et son système de liaison avec la structure porteuse, les paumelles et si nécessaire d'autres systèmes particuliers, le vantail équipé de sa serrure A2P, le cylindre spécifique et sa protection éventuelle.